



02 10 2025

AMR 36/0304/2025

## DECLARATION ORALE

### Point 10 : Dialogue interactif sur Haïti avec le Haut-Commissariat, avec la participation de l'expert indépendant

#### HAÏTI. LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT PASSER DES DISCOURS AUX ACTES

Conseil des droits de l'homme des Nations unies  
60<sup>e</sup> session

Monsieur le Président,

Amnesty International est vivement préoccupée par l'absence de solutions durables en matière de sécurité en Haïti, ce qui pourrait aggraver la crise des droits humains dans le pays, alors que les crimes et les violations des droits fondamentaux perdurent. Le déploiement d'acteurs militaires privés, qui ont des antécédents en matière de violences et atteintes aux droits humains, présente de graves risques pour les droits humains et fragilise encore davantage les institutions de l'État.

Prenant acte des nouvelles initiatives, Amnesty International souligne que tout mécanisme doit inclure des garanties en matière de droits humains, une supervision indépendante et l'obligation de rendre des comptes pour toutes les personnes soupçonnées d'être pénalement responsables. En outre, le Plan de réponse humanitaire et sécuritaire est largement sous-financé et la suspension de l'aide américaine oblige déjà les organisations de la société civile haïtiennes à fermer des services de santé essentiels, compromettant ainsi la protection des plus fragiles.

Nos recherches ont démontré que les enfants sont régulièrement recrutés et utilisés par des gangs, victimes de violences sexuelles et tués ou blessés par des tirs aveugles et lors d'attaques délibérées. Il faut élaborer d'urgence une feuille de route globale pour la protection de l'enfance, afin de mettre un terme à ces atteintes et violations et de garantir le respect des droits des enfants. Pour des solutions durables, la société civile haïtienne, et en particulier les associations dirigées par des femmes, doit participer pleinement, sur un pied d'égalité et de manière constructive, à toutes les discussions et prises de décision. Sans leur leadership, aucune feuille de route ne pourra se concrétiser.

Monsieur le Président, les Haïtiennes et Haïtiens réclament dignité, droits et sécurité. La communauté internationale doit passer des discours aux actes.

Nous appelons les États à collaborer avec les autorités haïtiennes en vue de garantir des solutions durables en matière de sécurité, à appliquer des garanties strictes à tous les acteurs de la sécurité, et à rétablir mais aussi accroître le financement prévisible des services essentiels, notamment de la protection de l'enfance.

Monsieur le Haut-Commissaire, que faut-il faire pour que la société civile haïtienne soit en mesure de jouer

un rôle efficace dans l'élaboration des solutions ?

Je vous remercie.